



LETTRE CIRCULAIRE

n° 2011-0000079

GRANDE DIFFUSION

Réf Classement 1.023.0

Montreuil, le 28/07/2011

DIRECTION DE LA
REGLEMENTATION DU
RECOUVREMENT ET
DU SERVICE

GESTION DES
COMPTES / GESTION
DES OUTILS ET BASES
DOCUMENTAIRES

Affaire suivie par :
MR/PM
Fax : 01.58.84.14.74

OBJET

**Modification du champ d'application et du taux de versement transport
(art. L. 2333-64 et s. du Code général des Collectivités Territoriales)**

Texte à annoter : Lettre circulaire n° 2007-120 du 05/09/2007

A compter du 1^{er} septembre 2011, le taux de versement transport applicable sur le territoire des communes de la Communauté d'Agglomération de BLOIS est porté à 0,80 %.

Par une délibération du 31 mars 2011, la Communauté d'Agglomération de BLOIS (9304103) a décidé de porter le taux de versement transport à 0,80 % (ancien taux : 0,60 %) sur le territoire de l'ensemble des communes comprises dans son périmètre de transports urbains. Le nouveau taux prend effet à compter du 1^{er} septembre 2011.

Les informations relatives au champ d'application, aux taux, au recouvrement et au reversement du versement transport sont regroupées dans le tableau, ci-joint.

PJ : 1

Le Directeur

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Pierre Ricordeau', written over the printed name.

Pierre RICORDEAU

CHAMP D'APPLICATION DU VERSEMENT TRANSPORT

(art. L.2333.64 et s. du Code Général des Collectivités Territoriales)

COMMUNAUTE D'AGGLOMARATION DE BLOIS

IDENTIFIANT N° 9304103

COMMUNES CONCERNEES	CODE INSEE	CODE POSTAL	TAUX	DATE D'EFFET	ORGANISME DE RECOUVREMENT
- BLOIS	41018	41000			
- CANDE SUR BEUVRON	41029	41120			
- CELLETES	41031	41120			
- CHAILLES	41032	41120			
- CHAUSSEE-SAINT-VICTOR (LA)	41047	41260			
- CHEVERNY	41050	41700			
- CHITENAY	41052	41120			
- CORMERAY	41061	41120			
- FOSSE	41091	41330			
- MAROLLES	41128	41330			
- SAINT-BOHAIRE	41203	41330			
- SAINT-GERVAIS-LA-FORET	41212	41350	0,80 %	01/09/2011	URSSAF DU LOIR-ET-CHER
- SAINT LUBIN-EN-VERGONNOIS	41223	41190			
- SAINT-SULPICE	41230	41000			
- VILLEBAROU	41276	41000			
- VINEUIL	41295	41350			
- AVERDON	41009	41330			
- COUR-CHEVERNY	41067	41700			
- LES MONTILS	41147	41120			
- MENARS	41134	41500			
- MONTHOU-SUR-BIEVRE	41145	41120			
- SAINT-DENIS-SUR-LOIRE	41206	41000			
- SAMBIN	41233	41120			
- SEUR	41246	41120			
- VALAIRE	41266	41120			
- VILLERBON	41288	41000			

Bénéficiaire du versement transport :

Communauté d'Agglomération de BLOIS
1, rue Honoré de Balzac
41000 BLOIS

Comptable dont dépend le bénéficiaire :

Trésorerie de BLOIS Municipale
10 Place Saint Louis
41000 BLOIS

BDF BLOIS
30001 00208 C410 0000000 86